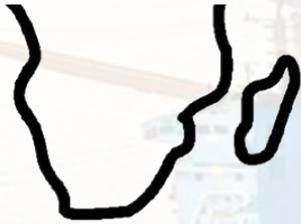




TRANS'AKTIONS

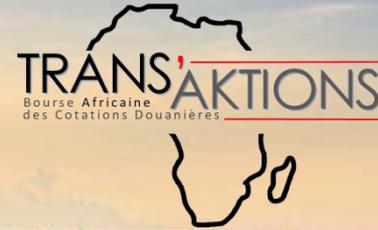
Bourse Africaine
des Cotations Douanières



Les Cotations?



Quels éléments renseigner pour obtenir une cotation ?



La demande de cotation prend en compte différents éléments nécessaires à l'établissement de l'approche budgétaire :

- Le mode de transport : l'expédition qui fera l'objet d'une cotation pourra s'effectuer par voie aérienne, maritime, ferroviaire, routière ou sous forme d'un transport combiné
- Le type de marchandise : hors-gabarit (OOG), matériel roulant (Ro-Ro), marchandises dangereuses, colis, produits de luxe ou cosmétiques, produits périssables, vins, spiritueux, marchandises fragiles etc...
- Les dimensions de la cargaison : volume, poids brut (total ou par unité de chargement).
- Le conditionnement : colis, palettes, cartons, caisses, conteneurs.. en précisant si les colis ou palettes sont gérables ou non.
- Les lieux de départ et d'arrivée (adresses précises et coordonnées d'un contact).
- L'incoterm utilisé : EXW, FOB ou CPT par exemple
- La valeur de la marchandise et s'il faut mettre en place une assurance ad valorem (sur demande écrite).
- Les dates de chargement et de livraison souhaitées.
- Le ratio poids volume en aérien, maritime et routier



Qu'est-ce qui détermine la tarification ?

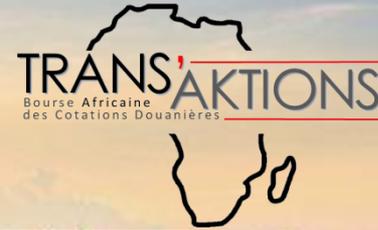
La cotation peut intégrer l'ensemble des prestations, ou simplement une partie en fonction des besoins liés à l'opération :

1. Prestations logistiques

- Les modalités de transport route (enlèvement et livraison) : camion spécifique, hayon, matériel particulier...
- Les démarches administratives.
- Les formalités en douane.
- L'édition des documents de transport : LTA et BL.
- Les opérations de manutentions des marchandises au départ et traitement des marchandises à destination.
- L'organisation de la livraison et ses impératifs (sur rdv, horaire imposé etc).
- Les opérations de sécurisation aéroportuaires.



Qu'est-ce qui détermine la tarification ? (Bis)



2. Cadre réglementaire, douane et niveau de prestation

- Côté douane : l'origine douanière, la valeur et le code tarifaire des marchandises importées ou exportées sont les éléments déterminants des droits et taxes applicables.
- Les accords entre pays : accord de partenariat économique, accord commercial (quota), de libre-échange, protocoles... viennent aussi impacter les droits et taxes relatifs aux marchandises.
- Côté prestataire : le type de formalité, le nombre de déclaration, ou encore la complexité de l'opération seront pris en considération dans la cotation.
- L'accompagnement et le conseil entrent également en ligne de compte dans la tarification : mise en place d'une procédure douane (DCN, dédouanement à domicile...), d'un régime douanier particulier